

<http://pierrealainmillet.fr/Une-ville-a-vivre-pour-nos-enfants>



Conseil municipal du 11 Décembre 2017

Une ville à vivre pour nos enfants

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce rapport est le résultat d'un très long travail sur de multiples sujets, un travail qui dessine la ville que nous voulons pour nos enfants. Ce PLU-H est soumis à l'ensemble des communes après le conseil de métropole et fera l'objet d'une enquête publique en 2018 avant de devenir le nouveau cadre réglementaire du développement de l'agglomération et de notre ville.

Dans cet énorme travail, il y a des centaines de sujets précis qui méritent notre attention, et nous invitons les Vénissiens à être très nombreux à participer à l'enquête publique prochaine. J'y insiste car, malgré les rencontres publiques riches organisées à Vénissieux, malgré la présentation de ce PLUH dans nos assemblées de conseil de quartier, trop peu de Vénissieux ont commenté ce travail. Ce n'est pas un problème Vénissien ! Au total, ce PLUH n'a associé que 9000 habitants de la métropole, soit 0,7% des habitants et 1% des électeurs. Comme je l'ai dit en conseil de métropole, « dans la fracture entre la France qui gagne et la France qui souffre, notre agglomération ne peut être un havre de consensus et de citoyenneté. Ceux qui gagnent ne s'intéressent au pouvoir que pour accroître leur privilèges, ceux qui souffrent se détournent le plus souvent ». Au total, les 3000 contributions d'habitants concernent surtout le droit à construire, ceux qui ont un bien qu'ils voudraient vendre s'intéressent à la possibilité de construire plus pour mieux valoriser leur bien avec les promoteurs, et ceux qui ne veulent pas vendre s'inquiètent de ces mêmes possibilités de construction. Nous avons connu un exemple illustratif dans une assemblée de conseil de quartier dont les deux premières interventions nous demandaient de pouvoir construire pour mieux vendre, quand les suivantes nous demandaient au contraire de limiter la construction !

Résultat, ce PLUH repose sur un plan d'aménagement et de développement durable très ambitieux, avec une place très importante aux objectifs économiques et environnementaux, qui sont au final peu discutés et peu commentés dans la concertation publique.

Or, si on prend la réglementation du sol par le seul enjeu de la protection et de la valorisation du foncier, on ne peut avoir une vision de la ville que nous voulons, et ce serait les intérêts privés immédiats qui domineraient. Au contraire, nous avons depuis des années travaillé un projet pour Vénissieux, Vénissieux 2030, les grands rendez-vous, l'agenda 21 pour une ville humaine et durable, et nous voulons avec ce PLUH dessiner une ville équilibrée pour nos enfants, une ville pour 2050 équilibrée entre construction et espaces libres, aménagements et nature, préservation de l'histoire de ces quartiers et ouverture dans l'agglomération, une ville équilibrée entre économie, logement et services, une ville qui préserve son industrie et qui accueille de nouvelles activités, une ville qui répondre aux énormes besoins de logements sociaux et aux besoins en accession en résidentiel ou en collectif, une ville qui se transforme en reliant mieux ses quartiers, en sortant de la fracture du périphérique et de la voie ferrée, et donc en permettant de nouvelles voiries tout en réduisant la place de la voiture au profit d'un cadre de vie apaisé...

C'est dans cet objectif que nous avons travaillé sur les questions d'urbanisme, de logement, d'économie, d'environnement. Ce travail a commencé avec la communauté urbaine, et nous espérons qu'il se poursuivra dans le même esprit, plus communautaire que métropolitain, c'est à dire dans une relation d'égalité entre communes et agglomération qui permette justement de prendre en compte le projet Vénissien dans son originalité. Ainsi, de l'objectif de maîtrise du développement autour de 400 logements nouveaux par an, ce qui suppose un net ralentissement par rapport aux 800 réalisés en moyenne ces dernières années. Ainsi aussi de l'objectif de 200 logements sociaux par an fixé pour les deux premières années du PLUH à la demande de la ville.

Cette maîtrise d'un développement équilibré est au coeur du travail de la ville sur le PLUH et les commentaires et

réserves que propose cette délibération vont dans ce même sens, de la défense de la place des jardins dans les opérations urbaines au maintien d'une politique de réponse aux besoins de logements sociaux dans la rénovation urbaine. Ceux qui continuent à polémiquer sur le bétonnage sont bien des idéologues cherchant à justifier leur opposition systématique, opposition toute médiatique puisqu'elle oublie de s'opposer au niveau métropole, ce PLUH ayant été adopté sans aucun vote contre au conseil de métropole du 11 septembre dernier.

Bien évidemment, il y a de nombreux sujets qui ne sont pas figés dans ce PLUH. La vie continue et par exemple, la future réalisation de la ligne forte A8 prévue par le SYTRAL, ligne qui doit relier Saint-Fons à Vaulx-en-Velin en passant près de la gare de Vénissieux n'est pas prise en compte dans ce PLUH. Il faudra d'abord étudier son tracé, en discuter et le traduire ensuite dans des modifications de ce PLUH. De même la création prévue de la troisième voie SNCF demandera des aménagements non encore inscrits.

Ce sont d'ailleurs les grands dossiers de déplacements qui sont structurants pour l'avenir de notre ville et qui n'ont pu être pris en compte réellement compte tenu de la séparation entre le PDU, adopté par le SYTRAL dans une démarche bien trop rapide, et surtout, sans lien avec le travail qui se construisait sur ce PLUH. Ainsi de l'impact futur du contournement fret de l'agglomération Lyonnaise, qui conduit à cette troisième voie nécessaire sur la ligne SNCF, mais sans réflexion d'ensemble sur la place de la gare SNCF de Vénissieux, 3eme gare multi-modale de l'agglomération, qui reste sans stratégie de développement de la SNCF pour l'instant, même si le projet gare va peut-être faire bouger les choses.

C'est aussi le cas du contournement autoroutier de Lyon, qui devait se faire à l'ouest, ce qu'on appelait le COL, et qui devait conditionner la réalisation de l'anneau des sciences, COL dont tout le monde sait qu'il est abandonné au profit, encore une fois, d'un contournement Est qui bien évidemment ne passe pas sur Vénissieux, mais aura un impact sur l'ensemble des circulations du Sud-Est Lyonnais.

C'est encore le cas du périphérique et de l'anneau des sciences, qui est engagé avec le déclassement de l'A6-A7 sans engagement sur un autre avenir pour Laurent Bonneway que le triste modèle parisien d'un bouchon qui sera peut-être légèrement détendu à Fourvière, mais pour se répandre sur l'ensemble du périphérique Est...

Les déplacements sont une des préoccupations exprimées par les habitants de la métropole dans les commentaires à ce projet de PLUH. Il aurait fallu pour y répondre pleinement articuler tout autrement PDU et PLUH, ce travail reste à faire.

Au total, les élus communistes et républicains voteront cette délibération en souhaitant que l'enquête publique en 2018 élargisse fortement le nombre de participants. Il faut pour cela un travail de communication, de présentation, tout aussi important que le travail d'élaboration de ce projet. Un effort pour mettre à disposition, enfin, les documents numériques de ce projet, dans une plateforme qui facilite la recherche et la navigation dans des dossiers complexes et de grande taille, et donc qui ne peuvent simplement être mis à disposition, mais qui doivent être présentés, expliqués, structurés pour être accessibles au plus grand nombre.